

#2

septembre • décembre 2019

3 • Actualités communautaires

4-5 • Focus sur l'aménagement du territoire

6-8 • **Dossiers :**

Solidarité - Chantiers - Tourisme

LE **XV**

DES LÉGENDES

Le magazine de la communauté de communes

Quel **AVENIR**
POUR NOTRE
TERRITOIRE?

VOTRE *avis* NOUS
INTÉRESSE!



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

EDITO

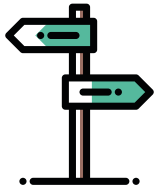
COMPÉTENCES

► La Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) intervient aujourd'hui dans plusieurs domaines impactant directement votre quotidien. Cela va de la gestion des déchets à l'animation enfance-jeunesse, du développement économique à l'aménagement du territoire ou encore des actions de cohésion sociale en passant par la protection de l'environnement.



Acteur de plus en plus important dans le cycle de l'eau et la préservation de cette ressource vitale, la CLCL assure depuis 2018, l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues ou inondations. D'ici 2020, la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif sera également de responsabilité intercommunale.

Construire ensemble le territoire de demain est également un enjeu majeur pour la communauté. Compétente en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement de son territoire, la CLCL élabore actuellement son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUI-H) à l'échelle des 14 communes du territoire dans l'idée d'en dessiner les grandes lignes pour 2040. Cette élaboration se veut être un travail partagé avec l'ensemble des acteurs du territoire et notamment vous habitants du territoire. Un focus sur ce document est volontairement présent en page centrale de ce magazine.



De plus, en tant qu'intermédiaire à part entière entre les habitants et le territoire, la CLCL se doit d'apporter des services de qualité et de proximité. La réhabilitation de l'hôtel communautaire qui abritera la Maison des Services au Public (MSAP) y contribuera fortement.

Dans ce magazine nous avons aussi fait le choix de mettre en avant un lieu de notre territoire propice à cet imaginaire qui façonne aujourd'hui son identité. Ainsi, au-delà des projets intercommunaux en cours, je vous invite à (re)découvrir un de ces endroits, parfois oublié, afin de vous laisser envoûter par l'atmosphère mystique qui résonne depuis toujours en côte des légendes.



Très bonne lecture à tous !

Bernard Tanguy, président de la CLCL et maire de la commune du Folgoët.



Depuis sa création en 1995, la CLCL développe son champ d'action à travers l'acquisition et la mutualisation de compétences. Quels sont les enjeux de ces nouvelles missions pour le territoire ? Retour sur les deux derniers transferts.

GEMAPI

Le contexte climatique actuel expose de plus en plus les littoraux (tempêtes, augmentation du niveau de la mer...) et peut présenter des risques qu'il convient d'anticiper.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CLCL est compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Le volet Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) vise à préserver ou restaurer les caractères hydro-morphologiques des cours d'eau, protéger les écosystèmes aquatiques et des zones humides et permettre l'écoulement naturel des eaux en contribuant à leur bon état écologique. Sur le territoire de la CLCL cette mission est déléguée au Syndicat des Eaux du Bas-Léon.

► 169 km de cours d'eau

Le volet Prévention des Inondations (PI) comprend la création, la gestion ainsi que la régularisation d'ouvrages de protection contre les inondations et contre la mer. La CLCL a recruté depuis septembre 2018, une chargée d'études, afin d'élaborer une stratégie de gestion intégrée du trait de côte et de la submersion marine. Parmi les projets prioritaires, figure en particulier la réalisation d'une étude sur l'état des lieux des risques littoraux : les aléas érosion et submersion, les enjeux et les ouvrages et aménagements côtiers.

► 44 km de côte répartis sur 5 communes



Tempête Brignogan © Le Tissier

L'eau et l'assainissement collectif

Le 5 juin dernier, lors d'un conseil communautaire exceptionnel, les élus ont voté à l'unanimité le transfert de compétences eau potable et assainissement collectif à la CLCL.



Ainsi à compter du 1^{er} janvier 2020, tous les agents travaillant sur ces compétences sur le territoire seront regroupés dans un seul et même service. L'accueil des usagers sera fait au niveau de l'hôtel de communauté et un service d'astreinte dédié aux urgences 24 heures sur 24 sera mis en place. Les tarifs aujourd'hui différents suivant les communes feront l'objet d'une harmonisation progressive.

► 17 000 abonnés sur le territoire bénéficieront du nouveau service communautaire.

Le territoire devra dans les prochaines années pouvoir répondre à de nombreuses évolutions dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. D'importants projets d'investissement seront ainsi réalisés :

- Augmentation du nombre linéaire de réseaux d'eau remplacé chaque année : permettant de remplacer les canalisations qui sont dans des matériaux inadaptés et de diminuer les fuites.
- Augmentation du nombre de compteurs renouvelés chaque année
- Travaux sur les réseaux d'assainissement collectif de Guissény et Kerlouan qui s'étaleront encore sur 2 ans
- Travaux de création d'assainissement sur la commune de Goulven
- Réflexion sur la station d'épuration de Plounéour Brignogan-Plages qui amènera à moyen terme à des travaux
- Amélioration du réseau d'assainissement de Lesneven



Station d'épuration de Lesneven

AGENDA



8^e édition des Tréteaux Chantants :

- 1^{re} sélection **Mardi 17 septembre**
Plounéour-Brignogan-Plages
- 2^e sélection **Mardi 24 septembre**
Saint-Méen
- **Finale CLCL Jeudi 10 octobre**
Lesneven



Fête de l'Économie Locale #2
Dimanche 29 septembre

Ciné-noël
lundi 23 décembre

Conseils communautaires
Centre Socioculturel Intercommunal
**mercredi 9 octobre, mercredi 13 novembre
et jeudi 19 décembre**

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLUI-H, DÉFINIR ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

La compétence « PLU et document en tenant lieu », transférée au 1^{er} janvier 2017 s'intègre dans le service aménagement du territoire de la CLCL. Sont notamment traitées dans ce service les questions relatives à l'habitat par l'intermédiaire de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (aides à l'amélioration de l'habitat – rénovation adaptation ; informations sur le logement – ; rénovation des logements sociaux, ...) ou encore les questions de mobilités (service de transport à la demande ; ligne estivale, ...).

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUI-H), document qui traite de l'ensemble des questions d'aménagement trouve ainsi parfaitement sa place dans ce service.

4 QU'EST-CE QU'UN PLUI-H

- **Un document de planification** permettant de définir et programmer les conditions du développement de notre territoire pour les années à venir. Il s'élabore dans le cadre d'une démarche participative auprès de l'ensemble des élus et habitants du territoire.
- **Un document à l'échelle communautaire** visant à mettre en cohérence les politiques des communes en matière d'habitat, de développement économique, de mobilité, de préservation des espaces naturels et agricoles, etc. Il est destiné à remplacer les documents d'urbanisme actuellement en vigueur dans les communes.
- **Un document qui régit l'occupation des sols.** Où est-il possible de construire ? Qu'est-il possible de construire et comment ? Où vont pouvoir s'installer les commerces et les services ? Quels seront les espaces naturels et agricoles protégés ? Autant de questions auxquels répondra le PLUI-H.

LA MOBILITÉ

- **Forte dépendance à la voiture :** territoire à l'écart des grands axes de communication
- **Offre alternative limitée qui tend à s'organiser :** bonne desserte du réseau régional BreizhGo, service de transport à la demande, création d'aires de covoiturages aux abords des grands axes, développement de pistes cyclables

LA POPULATION

- **Croissance démographique dynamique :** (+11,2% d'habitants entre 1999 et 2015) malgré un ralentissement depuis 2012
- **Pôle urbain (Lesneven/Le Folgoët) restant attractif** démontrant son rôle moteur pour le territoire
- **Population vieillissante qui pose la question des logements et de la proximité des commerces/services :** 38,7% de personnes de plus de 60 ans prévue en 2039 (contre 28,5% en 2015)
- **Territoire ayant du mal à retenir ses étudiants et jeunes actifs**

L'HABITAT

- **Très grande majorité de maisons individuelles et de propriétaires :** 89% de maisons individuelles et 78% de propriétaires, traduisant la nécessaire adaptation du parc aux nouveaux besoins (plus de locatif et de collectif)
- **Augmentation des résidences secondaires sur le littoral depuis 1999 (+31%) :** Elles représentent 14,67% à l'échelle de la CLCL et 31,74% en moyenne sur les communes littorales avec pour conséquence une saisonnalité de l'activité commerciale et sociale

QUEL AVENIR POUR NOTRE TERRITOIRE ?
VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

L'ÉCONOMIE

- **Dynamique de l'emploi fragile :** crise économique qui a souligné les faiblesses structurelles du territoire (problème accessibilité et manque d'attractivité)
- **Secteur agricole prépondérant (24% de l'emploi total du territoire) :** cependant en pleine mutation avec une baisse conséquente du nombre de sièges d'exploitation
- **Activité commerciale importante (1 230 salariés) :** mais quelque peu fragile sur le pôle urbain et les différents centres-bourgs à l'exception faite des communes littorales qui bénéficient du tourisme.

LE CADRE DE VIE

- **Biodiversité riche et grands paysages :** 1 638 kilomètres de haies bocagères, 320 kilomètres de cours d'eau, 12% de zones humides, 13% de surfaces boisées, 1 site classé, 1 site inscrit, 4 sites Natura 2000, 7 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Éléments du diagnostic

CONTRIBUEZ À L'ÉLABORATION DU FUTUR PLUI-H :

- **Écrivez vos suggestions** dans le registre disponible dans chaque mairie ou à l'hôtel communautaire
- **Adressez un courrier** à l'attention du Président de la Communauté de Communes
- **Assistez aux différentes réunions publiques**, qui auront lieu.

ON VOUS INFORME :

- **Articles** sur le site internet de la CLCL, les sites internet des communes et dans les bulletins communaux.
- **Lettre d'information** relatant chaque phase du PLUI-H sera disponible à la CLCL et dans les mairies
- **Exposition relative aux différentes phases d'élaboration** sera affichée dans le hall de la CLCL et une version itinérante circulera au sein des différents communes.



SOLIDA RITÉ

Le centre intercommunal d'action sociale - CIAS

L'épicerie solidaire : TI AR SIKOUR

L'épicerie constitue un lieu d'approvisionnement en denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien pour les personnes en difficulté sur le territoire de la CLCL. Pour y bénéficier ou pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec le CIAS.



► 516 personnes ont été aidées en 2018 soit 216 familles.

Logements d'urgence

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les logements temporaires de la CLCL sont gérés en collaboration avec l'AGEHB (Animation et Gestion pour l'Emploi et l'Hébergement en Bretagne). La collectivité a ainsi intégré le dispositif SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) départemental. Le SIAO participe à l'amélioration de l'orientation et de la prise en charge des personnes sans logement et à la construction de parcours d'hébergement et d'insertion adaptés.

► Signature de la convention entre l'AGEHB et la CLCL : février 2019

Le contrat local de santé

Le 26 juin dernier à Hanvec, se sont réunis présidents des intercommunalités et du pôle métropolitain du Pays de Brest, le directeur régional de l'ARS, des représentants de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Départemental, le CHRU de Brest et des organismes de protection santé-maladie pour officialiser leur engagement pour améliorer l'accès à la santé en adaptant la politique régionale de santé aux besoins et spécificités de la population.



► En partenariat avec 7 intercommunalités concernées soit 420 000 habitants



Signature du Contrat Local par le président Bernard Tanguy

Les objectifs et actions sont divers dont notamment le développement du partenariat entre élus, professionnels de santé et institutions dans l'évaluation et le suivi des besoins du territoire. Dans cette démarche, le service en charge ira vers les professionnels locaux afin de définir d'ici fin 2019 la mise en œuvre des actions futures.

Maison des Services au Public -MSAP

Installée dans les locaux du centre socioculturel et de l'hôtel communautaire, la MSAP est portée en étroite collaboration avec deux structures du territoire : le Centre Socioculturel Intercommunal (CSI) et la Maison de l'Emploi. Ce lieu d'accueil, d'orientation et d'information s'inscrit dans le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public du Finistère porté par le Département et l'État. Elle héberge également des permanences (CPAM, CAF, etc...) et propose des actions en faveur de l'aide à l'utilisation des services et outils numériques.

► La CLCL est reconnue par l'État MSAP, depuis le 28 janvier 2019.



CHAN TIERS

L'accès au Très Haut Débit



Le haut débit contribue à l'attractivité du territoire en apportant une meilleure qualité des services numériques. La CLCL participe au programme régional de développement du très haut débit porté par Mégalis Bretagne.

PHASE 1 : 2014/2018

2401 prises installées sur les communes de Lesneven (2 090) et Ploudaniel (311)

► Contribution financière CLCL : 1 068 445 €

PHASE 2 : 2019/2023

6 344 prises sur les secteurs de Ploudaniel, Lesneven-Le Folgoët, Goulven, Kernilis, Guissény et Kerlouan.

► Contribution financière CLCL : 2 823 080 €

Les travaux à venir



Un permis de construire a été déposé par la CLCL pour la construction d'un garage communautaire qui sera implanté dans la zone de Gouerven. Il hébergera à l'avenir des services communautaires et camions de collecte des déchets.

► Mise en service du bâtiment : estimée à septembre 2020

Un permis d'aménager a été accordé à proximité du site de Meneham afin d'y implanter un nouveau parking permettant de mieux répondre à la forte affluence de ce site touristique.

► Mise en service prévue : juin 2020

Réaménagement de l'hôtel communautaire

Bâtiment vieillissant et non adapté à son usage actuel, l'hôtel communautaire accueille depuis le mois de juin bulldozers, marteaux piqueurs et autres cabanes de chantier.

Étant avant tout un lieu d'échange et de rencontre avec le public, cette réhabilitation permettra de répondre aux exigences en matière d'accessibilité mais également de renforcer la visibilité de la Maison des Services aux Publics (MSAP) qui sera logée dans la future extension. C'est pourquoi l'accueil des visiteurs a volontairement été mis au cœur de ce projet de rénovation tout comme l'aspect énergétique (panneaux solaires, nouvelle chaudière à condensation) et écologique (matériaux respectueux de l'environnement).

Pour info : Les services restent bien sûr ouverts au public durant toute la durée des travaux de rénovation et de mise aux normes. Petite perturbation tout de même, le stationnement et passage des piétons seront parfois obstrués devant le bâtiment. Les visiteurs sont invités à bien suivre le fléchage indiqué.

► Fin des travaux : juin 2020



TOURISME

Depuis 2011, le conseil communautaire a délégué la compétence tourisme à Tourisme Côte des Légendes - nord Bretagne (TCDL). Une de ses nombreuses missions est de développer l'attractivité touristique du territoire. **Contact : Tourisme Côte des Légendes - nord Bretagne / 02 29 61 13 60 / cotedeslegendes.bzh**

La Fabrique d'Imaginaire

Valoriser la thématique du légendaire afin de développer l'attractivité de la CLCL est un axe fort du projet de territoire 2015/2020. Cette mission, rapidement confiée à TCDL, a fait naître en 2018 une Fabrique d'Imaginaire. Véritable vitrine des contes, mythes et légendes locales, cette entité a été pensée dans le seul but de faire de la Côte des Légendes une vraie usine à rêves.

► Derrière cette Fabrique se cachent plusieurs projets collaboratifs et artistiques qui invitent à écouter ou imaginer des histoires :

- P'tites fabriques, rendez-vous conviviaux pour animer la basse saison,
- Ribin de l'Imaginaire, circuit onirique matérialisé par deux œuvres d'art.



La chapelle Notre Dame de la Clarté - Kernouës

Entourée de magnifiques hortensias, la chapelle de Notre Dame de la Clarté se situe à l'entrée de la commune de Kernouës. Imprégnée d'une atmosphère mystique, elle a rapidement attiré l'œil de la Fabrique d'Imaginaire, voyant en elle une belle porte d'entrée pour ses premières Ribin' de l'imaginaire.

► Légende : d'après ce que l'on raconte, la fontaine qui prendrait sa source sous l'autel de la chapelle serait miraculeuse. Émergeant en bas de quelques marches à gauche de la porte de l'édifice sous le mur sud, elle aurait dit-on le pouvoir de faire marcher les enfants les moins pressés à se dresser sur leurs deux pieds !

Qu'à cela ne tienne, venez tester ses ouï-dire et votre équilibre grâce au Statio, tapis articulé imaginé par Studio Coat. (groupement d'artistes de Coat Méal)



Studio Coat - Statio - Kernouës

Le XV des Légendes, magazine d'information de Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL)
12, boulevard des Frères Lumière, 29 260 Lesneven
02 98 21 11 77 | contact@clcl.bzh | www.clcl.bzh
f facebook.com/clcl.bzh

La CLCL regroupe les communes de Goulven, Guissény, Kerlouan, Kernilis, Kernouës, Lanarvily, Le Folgoët, Lesneven, Ploudaniel, Plouider, Plounéour-Brignogan-Plages, Saint-Frégant, Saint-Méen, Trégarantec.

Directeur de la publication : Bernard Tanguy, président
Rédaction : Service communication - communication@clcl.bzh
Texte en breton : office de la langue bretonne
Photos : Le Tissier, TCDL, service communication
Conception et réalisation : Studio BleuNeon
Impression : Imprimerie du Commerce
Tiré à : 13 000 exemplaires
Périodicité : biannuel

